

# ACCOMPAGNEMENT

## AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

### Qui sommes-nous ?

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Cotentin, basé à Lessay, a pour objectif de procurer à tous un outils d'animation, d'information, de formation, d'étude et de conseils relatifs à l'écocitoyenneté et au développement durable des territoires.

Depuis 2009 l'association travaille avec l'Union Régionale des CPIE le champ de compétence de la santé-environnement, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.

Vous êtes gestionnaire d'un établissement recevant du public sensible (accueil collectif d'enfants, école maternelle /élémentaire).

Pour améliorer la qualité de l'air de votre établissement et répondre aux obligations réglementaires<sup>(1)</sup>, le CPIE du Cotentin propose de vous accompagner dans la mise en place d'une autoévaluation de la qualité de l'air au moyen d'un guide pratique adapté au type d'ERP, permettant d'établir un PLAN D'ACTION pour l'établissement.

### Objectif de l'accompagnement :

- d'identifier et de réduire des sources d'émission de substances polluantes au regard notamment des matériaux et de l'équipement du site ainsi que des activités qui sont exercées dans les locaux ;
- de garantir l'entretien des systèmes de ventilation et des moyens d'aération de l'établissement ;
- de diminuer l'exposition des occupants aux polluants résultant en particulier des travaux et des activités de nettoyage.

### Contenu

- Aide au diagnostic
- Conseils
- Animation de réunions
- Rédaction du plan d'action

*Devis  
sur demande*

(1) articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants du code de l'environnement